

Intégration des sous-systèmes établis de statistiques économiques en vue de donner une vue d'ensemble de l'agriculture

Berkeley Hill

Wye College (en collaboration avec l'Imperial College), Université de Londres

Résumé

Il existe divers systèmes de comptes agrégés et microéconomiques au moyen desquels les pays de l'OCDE tentent d'évaluer, selon différentes perspectives et à différentes fins, la situation économique de leur agriculture. Certains domaines comptables sont plus développés que d'autres mais tous peuvent être reliés au niveau conceptuel. En pratique, dans l'Union européenne, les systèmes comptables sont souvent fragmentés et par conséquent leurs résultats sont rarement intégrés et ne peuvent pas être facilement rapprochés. Le présent document définit les liens entre les principaux comptes actuellement utilisés dans l'Union européenne et examine les avantages qu'on pourrait tirer d'un système mieux intégré basé sur des unités institutionnelles réelles.

1 Introduction – nécessité d'une vue d'ensemble de l'agriculture

Pour que les statistiques économiques donnent une vue d'ensemble de l'agriculture, il faut qu'elles soient en mesure de clarifier la gamme de questions distinctes mais néanmoins apparentées ayant trait aux politiques gouvernementales. Avec le temps, ces questions évoluent et le poids qu'elles représentent les unes par rapport aux autres au niveau des objectifs stratégiques a tendance à changer, en fonction, notamment, des progrès technologiques, de l'évolution démographique, de la dynamique politique et des événements historiques. Leur « pertinence » par rapport aux questions courantes est une vertu fondamentale des bonnes statistiques. Pour préserver cette pertinence, il faut que les fournisseurs de statistiques officielles réagissent aux fluctuations des problèmes et des préoccupations de politique générale, faute de quoi ils s'exposent aux risques d'obsolescence. Ils doivent pour cela non seulement communiquer avec les utilisateurs des statistiques mais également adopter un mode de gestion qui anticipe les exigences et prévoit la façon d'y répondre. Avec les systèmes statistiques avancés, il y a toujours le risque de voir les coûts élevés du changement induire un certain manque de flexibilité, et qu'en conséquence les statistiques disponibles ne correspondent pas aux besoins courants.

A l'aube du 21^e siècle, les statistiques sur la situation économique de l'agriculture sont nécessaires pour deux raisons distinctes (Hill, 2000). La première consiste à considérer l'agriculture comme une activité économique et à mesurer la contribution de la production agricole à l'ensemble de l'économie (ce qui trouve son reflet dans les comptes nationaux). À cette fin, des statistiques sont nécessaires, entre autres, sur les résultats de l'industrie agricole sous forme cumulative et désagrégée (par type de culture et de bétail, etc.), sur les intrants qu'elle utilise et sur sa valeur ajoutée. Ces entités économiques peuvent être rassemblées en *comptes d'activités*.

Le deuxième objectif des statistiques économiques est de mettre en évidence les problèmes intrinsèques auxquels sont confrontées les personnes (travailleurs indépendants) occupées dans l'industrie agricole et, par conséquent, d'en informer les décideurs politiques concernés. Au nombre de ces problèmes figurent les faibles revenus des ménages agricoles travaillant dans des exploitations de certaines tailles et certains types (la question de la *pauvreté*), ainsi que la variabilité des revenus d'une année sur l'autre due, en grande partie, à des facteurs imprévisibles tels que les conditions météorologiques (la question de l'*instabilité*). Ces questions concernent souvent les caractéristiques de répartition de variables économiques telles que le revenu (OCDE, 1964 ; OCDE, 1995).

En raison de la baisse d'intérêt pour la suffisance de la production agricole suite à la généralisation des nouvelles technologies, les revenus agricoles semblent être devenus la préoccupation centrale dans la formulation de la politique. La Figure 1 donne une vue d'ensemble des préoccupations de la politique agricole.

Figure 1 Préoccupations de la politique agricole et besoins d'informations

Préoccupation	Degré de spécification détaillée des objectifs	
	Économie globale	Microéconomie
Production agricole et moyens utilisés – un problème essentiellement économique	<ul style="list-style-type: none"> * Contribution au revenu national et régional; résultats, intrants et valeur ajoutée. * Préoccupation liée au taux de rémunération des facteurs et au fait qu'il ne constitue pas une utilisation efficace des ressources nationales * Aptitude de l'agriculture à préserver sa capacité de production (stock de biens d'équipement) et mode de financement * Stabilité des marchés de produits agricoles * Sécurité de l'offre et aspects commerciaux 	<ul style="list-style-type: none"> * Contribution à l'activité agricole globale d'exploitations de divers types, différentes tailles et différentes régions. * Rémunération et productivité des facteurs de production par type et taille d'exploitation, par région – niveau et stabilité. * Revenu résiduel des propriétaires des facteurs de production par type et taille d'exploitation, par région – niveau et stabilité. * Aptitude de certains types et certaines tailles d'exploitations agricoles à préserver leur stock de biens d'équipement, le mode de financement de ce dernier et pression due au remboursement de la dette.
Bien-être de la communauté agricole – un problème essentiellement social	<ul style="list-style-type: none"> * Inquiétude en ce qui concerne le niveau de vie de la communauté agricole qui devrait être suffisant, sous entendu lorsque les moyennes de groupe sont comparées avec celles d'autres groupes professionnels. Par convention, les deux principaux indicateurs du bien-être sont le revenu actuel (disponible) et le capital net individuel. 	<ul style="list-style-type: none"> * Pauvreté (faibles revenus) parmi les ménages agricoles et sa localisation (taille, type et région de l'exploitation agricole, caractéristiques socio-économiques de l'agriculteur et du ménage * Groupes les plus enclins (en raison de la pression ressentie) à quitter l'agriculture * Façon dont les faibles revenus peuvent être combinés avec des richesses importantes ou faibles

Figure 2 Type de statistiques économiques agricoles disponibles

Préoccupation	Niveau d'agrégation	
	Economie globale	Microéconomie
Activité de production agricole, recours aux moyens de production et revenu résiduel – un problème essentiellement économique	<p>COMPTE ACTUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> * Comptes nationaux (CN) * Comptes des activités industrielles (par exemple, comptes économiques de l'agriculture (CEA) d'Eurostat, comptes agrégés du MAFF pour le R.-U. (méthodologie très similaire). Il s'agit de comptes satellites des comptes nationaux * Statistiques sur les prix, la main-d'œuvre et les terres <p>COMPTE DE CAPITAUX ET BILANS</p> <ul style="list-style-type: none"> * Comptes de capitaux partiels. * <i>Bilans de « l'industrie » (uniquement quelques estimations nationales, y compris le R.-U. et les USA)</i> 	<p>COMPTE ACTUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> * Statistiques des comptes d'exploitations agricoles (Réseau d'informations comptables agricoles RICA/FADN ; « Farm Business Survey » du R.-U. ; « ARMS » des USA) <p>COMPTE DE CAPITAUX ET BILANS</p> <ul style="list-style-type: none"> * Comptes de capitaux partiels (RICA/FADN et ARMS) * Bilans des « exploitations agricoles »
Bien-être de la communauté agricole – un problème essentiellement social	<p>COMPTE ACTUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> * Répartition des comptes de revenus dans le secteur des ménages agricoles (statistiques IAHS dans l'UE, <i>non disponibles pour le R.-U.</i>) <p>COMPTE DE CAPITAUX ET BILANS</p> <ul style="list-style-type: none"> * <i>Comptes d'actif (richesse) pour ce sous-secteur. (Non disponibles au niveau de l'UE ; quelques estimations nationales, ex : Norvège)</i> 	<p>COMPTE ACTUEL</p> <ul style="list-style-type: none"> * Statistiques de répartition des revenus des ménages agricoles – non disponibles dans l'UE, sauf sous forme fragmentaire (ex. : Norvège, Canada, USA) <p>COMPTE DE CAPITAUX ET BILANS</p> <ul style="list-style-type: none"> * <i>Statistiques de répartition sur les bilans des ménages. Quelques exemples (Norvège)</i>

Bien que les statistiques économiques agricoles constituent ici le centre d'intérêt, il ne faut pas oublier que le passage de la politique agricole à la politique rurale constaté dans l'Union européenne et dans certains autres pays de l'OCDE signifie qu'on aura de plus en plus besoin de statistiques ayant trait aux activités économiques rencontrées dans les zones rurales et assumées par les ménages qui y vivent et dont beaucoup n'exerceront aucune activité agricole ou n'auront qu'une activité agricole marginale.

2 Statistiques disponibles

La Figure 2 donne un aperçu des types de statistiques comptables nécessaires pour éclairer les diverses questions de politique générale présentées dans la Figure 1. La première rangée concerne l'activité de production agricole, la deuxième concerne les ménages qui assument cette production. Les ménages sont la forme la plus importante d'unité institutionnelle dans l'agriculture, les autres formes étant la société et le gouvernement. Il est possible de préparer des comptes agrégés sur les deux bases dans un même cadre conceptuel. Les comptes nationaux constituent un tel cadre (UN, 1993). Des approches au microniveau pour compléter les comptes agrégés sont possibles. Lorsque les comptes font partie d'un système intégré, cela présente des avantages évidents en termes de cohérence et de complémentarité.

Le présent document s'intéresse tout particulièrement au système statistique utilisé dans l'Union européenne. En pratique, et en grande partie pour des raisons historiques, les statistiques économiques de l'Union européenne sur l'agriculture ne se sont pas, au départ, développées à partir d'un système

intégré unique, spécialement étudié. Par conséquent, l'organisation et la gestion de ses différentes parties sont fragmentées et les résultats de chacune d'elles ont tendance à être considérés de façon isolée. Certaines parties sont bien couvertes alors que d'autres le sont à peine, voire pas du tout. Dans la Figure 2, les comptes actuellement disponibles au niveau de l'Union européenne sont indiqués en caractères normaux alors que ceux qui sont conceptuellement possibles mais pas encore disponibles sont indiqués en *italique*. Certains systèmes statistiques nationaux sont de toute évidence mieux intégrés que le système de l'Union européenne. Cela vaut pour certains Etats membres de l'Union européenne (par exemple, l'Allemagne, les Pays-Bas) et certains pays de l'OCDE (par exemple, le Canada, la Norvège).

La Figure 2 montre que l'Union européenne (et la plupart des pays de l'OCDE) a donné la priorité aux comptes concernant le volet activités (Hill, 2000). Au niveau agrégé comme à celui de la microéconomie, les comptes d'activités sont bien établis, les méthodologies et les systèmes de collecte de données remontant à cinquante ans ou plus. Par opposition, les statistiques liées à la situation économique de la communauté agricole (constituée de ménages agricoles) sont relativement peu développées. Dans l'Union européenne, les comptes basés sur une méthodologie harmonisée pour le secteur des ménages agricoles (y compris leur revenu disponible) des Etats membres ne sont apparus régulièrement que depuis le milieu des années 90 et ils ne sont pas entièrement développés (par exemple, le Royaume-Uni n'est pas encore inclus et aucun chiffre n'a été calculé pour l'ensemble de l'Union européenne) (Eurostat, 2000). Au niveau microéconomique, l'Union européenne ne dispose d'aucun système pratique susceptible de produire des résultats pour les ménages agricoles¹ ; ce qui existe au niveau national est irrégulier et incomplet, certains pays (y compris le R.-U., encore une fois) ne disposant d'aucune source satisfaisante de données de base. La situation hors de l'Union européenne est généralement meilleure (Blandford, 1996; Hill, 2000).

Dans l'Union européenne, en partie en raison de ce développement inégal, la discussion des problèmes ayant trait à la situation économique des ménages agricoles (le deuxième groupe ci-dessus) se déroule souvent à la lumière de statistiques basées sur les comptes concernant l'activité de production agricole (le premier groupe)². Bien sûr, les deux volets sont conceptuellement distincts. Par exemple, la rémunération relativement faible des facteurs de production dans l'agriculture ne signifie pas nécessairement que les revenus individuels ou disponibles des ménages agricoles sont faibles. En effet, ce facteur dépend en grande partie des quantités absolues de ressources à la disposition des ménages (surtout la taille de l'exploitation) et des opportunités de percevoir un revenu d'autres activités lucratives (transferts ou propriété). En outre, les comptes qui ne couvrent que l'agriculture ignorent une partie non négligeable des activités globales des agriculteurs et des membres de leur famille.

En résumé, si un système statistique entièrement intégré est possible et s'il existe un cadre théorique pour une telle approche, ne serait-ce qu'en partie, en réalité l'éventail de statistiques de l'Union européenne a tendance à fonctionner différemment. Avec un système statistique aussi fragmenté, on aura probablement tout intérêt à examiner la façon dont les diverses approches s'emboîtent ou pourraient s'emboîter et à attirer l'attention sur la complémentarité des divers comptes.

3 Unités de base dans les divers types de comptes

Lorsqu'on considère la façon dont les divers comptes se situent les uns par rapport aux autres, il est utile d'avoir à l'esprit les différentes unités de base concernées (Figure 3). Dans l'Union européenne, les comptes d'activités agrégés des comptes économiques de l'agriculture (CEA) et les comptes

¹ Soit les systèmes de l'UE qui étudient les ménages (tels que le Panel communautaire sur les ménages et le réseau d'enquêtes sur les budgets des ménages) examinent trop peu de cas agricoles pour être utiles (Etats membres du nord), soit ils souffrent de la mauvaise qualité des données sur les revenus (Etats membres du sud).

² Tous les principaux indicateurs actuellement utilisés dans l'UE ne couvrent que la rémunération de la production agricole. Cela s'applique non seulement aux mesures agrégées (VAN de l'UE et – en déduisant les paiements effectués pour des facteurs fixes n'appartenant pas aux ménages agricoles – Revenu de l'entreprise) mais également aux mesures effectuées au niveau de l'exploitation (valeur ajoutée nette agricole et revenu agricole familial de l'UE).

microéconomiques du RICA (Réseau d'information comptable agricole) sont basés sur des unités qui, dans diverses mesures, sont fictifs alors que les comptes du secteur des ménages agricoles s'appuient sur des unités réelles (de même, un compte pour les entreprises agricoles serait fondé sur des unités réelles).

Figure 3 Types d'unités dans les comptes de l'Union européenne (réels ou proposés)

Compte	Unité de base	Commentaire
Comptes nationaux / Comptes économiques pour l'agriculture	« L'industrie » agricole se compose d'unités d'activité économique au niveau local (UAEL) – unités fictives de production de biens censés être agricoles	En réalité, une exploitation peut avoir à la fois une UAEL agricole et une UAEL appartenant à une autre industrie. Les activités non agricoles d'exploitations réelles sont exclues de « l'industrie » agricole, sauf lorsqu'il s'agit d'activités secondaires inséparables (par exemple, magasins de ferme). Part du principe que les activités agricoles des UAEL appartenant à d'autres industries peuvent être séparées et couvertes dans ces comptes.
Bilan de l'industrie (pas encore préparé au niveau de l'UE mais existant à l'échelle nationale dans certains Etats membres)	« Industrie » des UAEL agricoles, mais inclut également la propriété foncière dans l'agriculture.	Couvre les biens censés être agricoles; les terres louées sont comprises pour l'instant. Part du principe que le passif des ménages qui gèrent l'exploitation agricole peut être partagé en parties agricoles et autres – un procédé douteux.
Réseau d'information comptable agricole (RICA/FADN) et enquête sur les activités agricoles (FBS)	L'exploitation ou l'activité agricole (cette dernière étant différente) assurant la production agricole.	Nécessite la séparation de la plupart des activités non agricoles assumées par le ménage/ la société, qu'ils soient ou non étroitement liés dans le comportement des unités de base. Un peu moins étroite dans la définition de l'agriculture que les comptes agrégés (ci-dessus).
Bilans RICA/FBS	L'exploitation agricole ou l'activité agricole	Nécessite la séparation des actifs et passifs agricoles et non agricoles, particulièrement douteux dans ce dernier cas.
Répartition du compte de revenu dans le secteur des ménages agricoles (statistiques IAHS) - poste résiduel, revenu disponible	Unités institutionnelles réelles, sous la forme de ménages agricoles (définies de manière « étroite » pour n'inclure que celles où l'agriculture est la principale source de revenu du chef de famille)	Couvre tous les types de revenu revenant aux membres du ménage et les dépenses obligatoires (par exemple, l'impôt courant). L'agriculture n'est qu'une des sources de revenu. Part du principe que le ménage représente une unité concrète eu égard au revenu et aux dépenses. Une autre forme de couverture pourrait inclure les ménages dans lesquels tout membre a un revenu agricole, aussi minime soit-il.
Statistiques des micro-revenus des ménages agricoles (pas encore préparées au niveau de l'UE)	Comme ci-dessus pour le secteur	Comme ci-dessus pour le secteur
Bilans des capitaux des ménages agricoles (secteur ou micro)(pas encore préparés au niveau de l'UE)	Unités institutionnelles réelles – le ménage agricole	Couvre tous les actifs et passifs des membres du ménage. Définitions et couverture des ménages comme dans les comptes de revenus, ci-dessus.

3.1 Comptes d'activités

« L'industrie » agricole couverte par le CAE ne se compose pas d'entreprises réelles. C'est plutôt une agrégation d'unités fictives (les UAEL) jouant un rôle très limité dans les statistiques de répartition. L'utilisation des UAEL signifie également que dans sa série de comptes courants, le CAE ne peut inclure que le *compte de production* (poste résiduel Valeur ajoutée nette) et le *compte production de revenu* (poste résiduel Revenu mixte) - voir l'annexe pour une série complète présentée selon la

méthodologie des comptes nationaux³. L'élément suivant de la série (*Compte des revenus d'entreprise* avec son poste résiduel *Revenu d'entreprise*) ne peut être obtenu qu'en faisant des suppositions quant aux relations entre l'UAEI agricole et le ménage (ou la société) qui la possède. Ces hypothèses sont de moins en moins sûres.

Les bilans de capitaux pour « l'industrie » ne font pas actuellement partie du système de l'Union européenne bien qu'ils soient calculés par certains instituts nationaux de la statistique (y compris au R.-U.). Strictement parlant, seuls les calculs de bilans partiels sont possibles. La séparation des éléments d'actif en biens agricoles et non agricoles (les véhicules constituant un exemple type) pose des problèmes, mais c'est surtout dans le domaine du passif que l'isolation des dettes agricoles est difficile d'un point de vue pratique et contestable d'un point de vue théorique compte tenu de la nature fongible des emprunts.

Dans l'Union européenne, au niveau microéconomique, la comptabilité agricole utilise la notion d'exploitation agricole. Si elle est superficiellement « réelle », cette unité représente en fait une construction artificielle dans bien des cas. Elle ne dispose pas d'un statut juridique propre mais doit être déterminée à partir des activités effectuées par des unités institutionnelles réelles. Le ménage (ou la société) possédant l'exploitation participe souvent à une gamme d'activités économiques, éventuellement dans le même ensemble de comptes d'entreprises⁴, et lors de la constitution d'un compte pour l'exploitation agricole l'élément production agricole doit être séparé du reste. Cela est particulièrement difficile lorsque les moyens de production sont utilisés à la fois pour des activités agricoles et non agricoles (frais d'énergie⁵) ou lorsque la fongibilité pose problème (par exemple, frais d'intérêt). En théorie, les activités de consommation du ménage devraient également être exclues (par exemple les intérêts payés pour des prêts contractés pour l'achat de biens de consommation), mais en pratique cela risque d'être difficile et d'entraîner une surestimation des intrants utilisés pour la production agricole. Avec les bilans des exploitations agricoles, on rencontre également de nombreuses difficultés au niveau agrégé. Bien entendu, les éléments d'actif de nature non agricole possédés par le ménage sont exclus, comme le sont les dettes non agricoles, bien qu'on constate une tendance à inclure plus exhaustivement les dettes que les éléments d'actif, ce qui entraîne une certaine asymétrie.

En statistique, la création d'une unité artificielle faisant partie d'un ensemble (réel) plus important risque de réduire la capacité des analystes à expliquer comment la production agricole réagit aux signaux économiques dans la mesure où d'importantes variables qui faciliteraient cette explication sont exclues. Par exemple, l'évidence empirique concernant des facteurs tels que l'intensité d'utilisation des terres, la marge produite par hectare, la viabilité compte tenu des contraintes économiques, le niveau d'investissement, les dépenses consacrées à la protection de l'environnement, etc., est affectée par la présence ou l'absence de revenu extérieur à l'exploitation. De fait, on pourrait considérer que l'explication satisfaisante de nombreux phénomènes nécessiterait des informations sur les activités et les intérêts globaux de l'unité économique.

3.2 Comptes du secteur des ménages

Les comptes du secteur des ménages concernent un type d'unité institutionnelle réelle (le ménage) ayant une entité juridique. Pour les ménages, il est possible de préparer une série complète de comptes courants en rapport avec leurs activités en tant qu'unités de production et de consommation. Il est également possible d'élaborer un ensemble complet de comptes de capitaux, bilans compris, dans la mesure où ils peuvent passer des contrats et avoir des dettes. S'il ne semble pas que les systèmes

³ SCN93, para 5.26 « Les seules données pouvant être compilées de façon significative pour un établissement (UAEI) concernent ses activités de production. Elles comprennent ce qui suit : (a) les postes inclus dans le compte production et le compte production de revenu, (b) les statistiques sur le nombre d'employés, les types d'employés et les heures ouvrées, (c) des estimations du stock de biens d'équipement et des terres utilisées et (d) des estimations des variations des stocks et de l'investissement brut effectué.

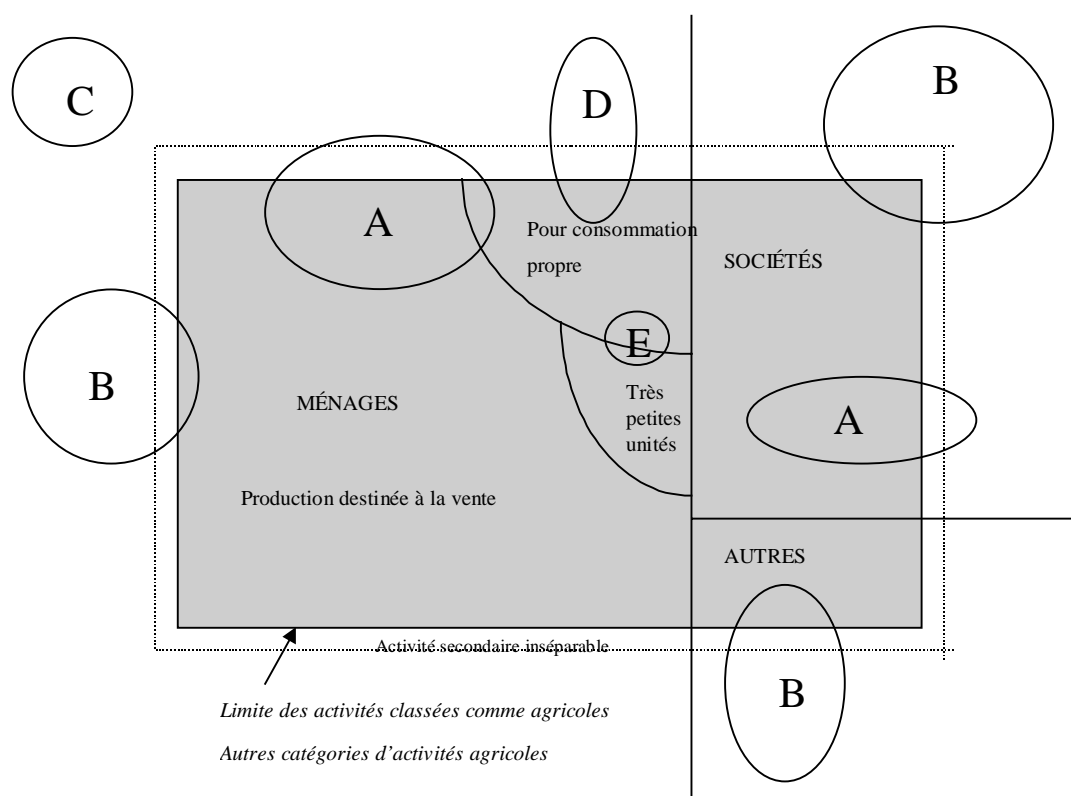
⁴ Nous ne tentons pas de définir ce qui constitue une entreprise individuelle même si on peut penser qu'un seul système comptable et une seule base de capitaux pourraient en être une caractéristique commune.

⁵ Un problème similaire concerne le traitement des services de logement fournis aux locataires dans une propriété antérieurement occupée par des ouvriers agricoles mais censés ne plus faire partie de l'exploitation agricole.

comptables des pays de l'OCDE aient adopté la formule d'une série de comptes pour les ménages agricoles, cette formule figure en bonne position dans le manuel de la FAO *A System of Economic Accounts for Food and Agriculture* (Système de comptes économiques pour l'alimentation et l'agriculture - SEAF96) (FAO, 1996).

Dans toute tentative d'établissement de comptes pour les ménages agricoles (pouvant de manière plausible être assimilés à l'industrie agricole), ce qu'il faut y inclure pose une question critique. Il est peu probable que les comptes établis pour tous les ménages exploitant une entreprise agricole seraient très instructifs. Ils comprendraient beaucoup de ménages pour lesquels la production agricole n'est qu'une activité mineure. La statistique Revenu des ménages agricoles (IAHS) de l'Union européenne a adopté deux niveaux de couverture; (a) un niveau basé sur la principale source de revenu de la personne de référence du ménage (normalement le chef du ménage ou celui qui gagne le plus) et (b) une couverture plus vaste comprenant tous les ménages dont un membre perçoit un revenu d'une activité indépendante dans l'agriculture. Les ménages A et B seraient inclus dans cette dernière approche. Le ménage D serait exclu si seuls ceux qui produisent pour vendre devaient être couverts, et le ménage E ne serait pas inclus si un seuil minimal de taille était appliqué. Des informations sur le ménage C, sans activité agricole, pourraient être nécessaires à des fins de comparaison. Bien entendu, les autres formes d'unités institutionnelles (sociétés et autres) ne sont pas couvertes par les statistiques basées sur les ménages.

Figure 4 Sélection des unités institutionnelles réelles



4 Liens entre les comptes

L'existence d'une production agricole constitue le lien entre les divers comptes pris en considération dans ce document. Théoriquement, ils peuvent être rapprochés au moyen de passerelles. Dans un système intégré pleinement développé, ces comptes-passerelles sont calculés de façon systématique. En réalité, on n'en rencontre que peu. La principale question qui se pose ici est la nature étendue de ces liens et passerelles plutôt que leur énumération et leur articulation précise.

4.1 *Liens entre les divers comptes agrégés de la production agricole*

Comme indiqué ci-dessus, dans de nombreux systèmes comptables nationaux et multinationaux, les comptes agrégés pour l'agriculture sont basés sur l'activité plutôt que sur les unités institutionnelles. Cela s'applique à la fois au compte spécial pour l'agriculture (CAE), préparé dans le système de l'Union européenne et entrant dans le cadre des comptes nationaux, et à la mesure de la contribution de l'agriculture aux comptes nationaux (pour lesquels une modification de l'approche CAE a été nécessaire pour les rendre compatibles avec les autres parties du système). La raison motivant l'adoption de cette approche semble reposer essentiellement sur l'historique de la comptabilité agrégée et le besoin de présentation rapide des informations pour la méthode d'estimation.

La détermination de la limite de l'activité agricole repose sur un système de classification des activités économiques internationalement reconnu (actuellement dans l'Union européenne, NACE. Rév1). La position de cette limite peut varier entre les comptes nationaux et les comptes CAE dans la mesure où les premiers cités comportent des éléments jugés ne pas donner lieu à des activités correspondant entièrement à ce que les parties concernées par le processus de politique agricole envisagent généralement comme activités agricoles. Il existe également des différences entre la couverture des résultats d'unités produisant uniquement pour leur propre consommation et dont la taille se situe sous un certain seuil, et celle des UAEL appartenant à une autre « industrie » dont l'agriculture n'est qu'une activité secondaire (asymétrie de traitement, bien entendu, dans la mesure où l'activité non agricole non séparable est incluse dans les comptes CAE révisés).

Ainsi, dans la comptabilité agrégée de l'agriculture comme activité de production, la limite n'est pas fixe au sens absolu mais modifiable en fonction des circonstances. La nature de la passerelle entre les comptes CAE et les comptes nationaux est généralement bien documentée et de plus en plus quantifiée⁶.

4.2 *Liens entre les comptes du (sous-)secteur des ménages agricoles et les comptes d'activités agrégés (CAE et agriculture tels qu'ils sont représentés dans les comptes nationaux)*

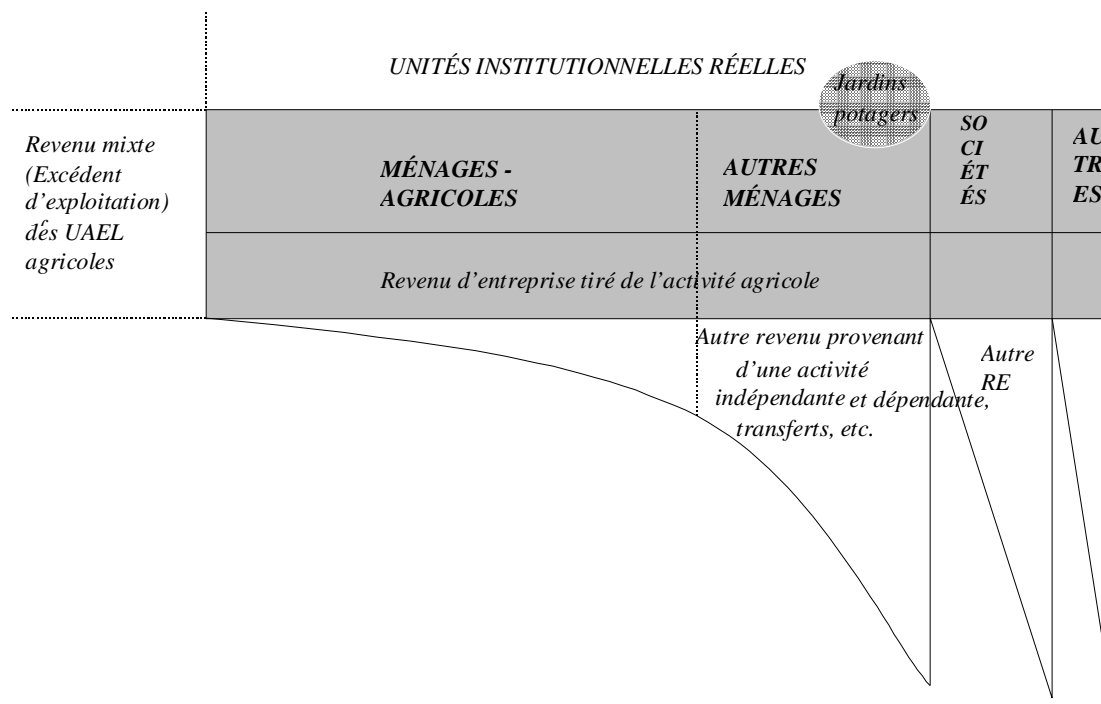
Les comptes CAE basés sur l'activité (comme indiqué plus haut) incluent la production agricole de tous les types institutionnels (voir Figure 5). Les comptes du secteur des ménages (par exemple les statistiques IAHS d'Eurostat) ne couvrent qu'une partie de ce total même si, en pratique, ils en couvrent probablement la plus grande partie dans la plupart des pays de l'Union européenne.

Dans les comptes du secteur des ménages, toutes les activités indépendantes des ménages sont incluses dans le compte de production (c'est-à-dire à la fois leurs activités agricoles et non agricoles) et les autres sources de revenu sont incluses plus loin dans la série. Dans l'Union européenne, les statistiques IAHS sont obtenues à partir de l'amalgame des comptes jusqu'au niveau du *compte Répartition secondaire du revenu* avec son poste résiduel Revenu net disponible. Actuellement, le compte n'atteint pas l'étape suivante dans laquelle le revenu disponible est partagé entre son utilisation pour la consommation et l'épargne.

⁶ Voir, par exemple, les annexes du manuel CAE97 montrant comment les anciens et nouveaux comptes CAE peuvent être rapprochés et comment le traitement de l'agriculture, dans ce manuel, diffère de l'approche des comptes nationaux précisée dans SEC95. Un rapprochement des comptes est également possible entre le concept de l'agriculture selon SEC95 et la stricte interprétation selon SCN93, bien que les différences ne soient pas particulièrement bien documentées.

Le principal compte-passerelle nécessaire pour relier le compte du secteur des ménages agricoles aux comptes CAE engloberait la couverture d'autres formes d'institutions, y compris les ménages considérés comme non agricoles. D'autres passerelles moins importantes seraient également nécessaires⁷.

Figure 5 Relation entre les unités institutionnelles réelles et la production dans les UAEL agricoles



4.3 Liens entre les macro et microniveaux des comptes d'activités (comptes par « secteur » ou « industrie » comparés aux comptes agricoles)

Tous les pays de l'Union européenne effectuent des enquêtes de comptes agricoles mais dans beaucoup elles ne constituent pas une source majeure de données pour établir les comptes économiques agrégés de l'agriculture. Par conséquent, les résultats des comptes agricoles ont tendance à être considérés séparément de ceux des comptes agrégés (et des indicateurs de revenu basés sur eux); ils sont disponibles plus tard et sont utilisés à des fins plutôt différentes.

Au niveau de l'Union européenne, on s'intéresse peu à comparer les tableaux dépeints par les résultats bruts des enquêtes agricoles et par les comptes CAE (exception faite du document (Hill and Brookes, 1993) dans lequel, malgré une impression générale de résultats généralement similaires, on trouve des exemples de tendances très contrastées). Il existe deux principales sources de disparité pour lesquelles il faut disposer de passerelles pour établir des liens. La première concerne l'échantillon et sa représentativité. Dans l'Union européenne, le RICA/FADN se veut représentatif de la production commerciale (bien que son champ d'observation n'englobe pas toutes les formes de production) et s'oriente vers des unités plus conséquentes. Ainsi, alors que la couverture des résultats est de niveau élevé (82% en 1993), seulement la moitié environ des exploitations (et à peu près la même proportion de ménages gérant des exploitations) est couverte. De plus, la nature changeante de l'échantillon peut

⁷ Les comptes du secteur des ménages auxquels il est fait allusion dans cette section entrant (strictement) dans le cadre des comptes nationaux, une passerelle supplémentaire avec les comptes CAE serait nécessaire.

elle-même entraîner des différences d'une année à l'autre. Des repondérations occasionnelles (avec des coefficients provenant de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles) peuvent se traduire par des révisions importantes des résultats.

La deuxième source de disparité tient à la façon dont chaque poste est enregistré et présenté. Si aucune comparaison officielle poste par poste ne semble être disponible, un bref examen donne à penser que de multiples éléments interviennent comme sources de variance. Par exemple, dans le système de l'Union européenne, il peut y avoir des différences par rapport à l'approche CEA en termes :

- de calendrier (tous les comptes n'ont pas trait à des années civiles commençant le 1^{er} janvier),
- d'exclusion des activités non agricoles (bien que les modifications apportées aux comptes CAE aient réduit l'écart macro/micro)
- d'évaluation
- de traitement des subventions sur le capital (comprises dans le RICA/FADN mais pas dans les comptes CEA)
- de précision de la définition des postes détaillés, si bien que des concepts similaires ne sont pas nécessairement identiques dans le RICA/FADN et les comptes CEA (par exemple, Revenu agricole familial et Revenu d'entreprise)
- de systèmes utilisés pour mesurer les unités de main-d'œuvre employées pour définir les indicateurs de revenu.

4.4 Liens entre macroniveau et microniveau dans les comptes du secteur des ménages

Dans les pays de l'Union européenne, les comptes pour le secteur complet des ménages agricoles sont de deux types :

- (a) ceux qui font partie du système de comptes nationaux et pour lesquels les comptes des ménages agricoles sont (essentiellement) obtenus par désagrégation des résultats de l'ensemble du secteur des ménages (c'est le cas des résultats des statistiques IAHS pour la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne),
- (b) ceux qui sont obtenus par accumulation de données microéconomiques (c'est le cas des résultats des statistiques IAHS pour les pays scandinaves et l'Autriche).

Pour la première approche, bien que les résultats du sous-secteur des ménages agricoles s'inscrivent parfaitement dans le cadre comptable national, des disparités sont probables avec les résultats microéconomiques (par exemple, à partir des enquêtes sur les ménages, des enquêtes sur les comptes agricoles ou des dossiers fiscaux) en raison des différences de structure des comptes conduisant au revenu disponible. Par exemple, le flux de ressources provenant d'une activité indépendante est présenté comme Excédent d'exploitation/Revenu mixte plutôt que comme revenu après paiement du loyer et des frais d'intérêt. Certains postes figurant dans le compte agrégé (spécialement la *Répartition secondaire du compte de revenu* – voir l'annexe) seraient considérés, dans les études microéconomiques, comme des paiements prélevés sur le revenu disponible plutôt que comme des postes de son calcul (virements à des institutions sans but lucratif au service des ménages telles que les églises, les sociétés mutuelles, les œuvres de charité et intérêts sur les prêts à la consommation). De telles disparités entre macroniveau et microniveau posent un problème bien connu des statisticiens (Ruggles and Ruggles, 1986). Dans le contexte actuel, il ne faut pas exagérer les différences; par exemple, l'Irlande a déclaré qu'en 1987 elles représentaient environ 15 pour cent des ressources totales des ménages (Hill, 1995). Néanmoins, la disparité conceptuelle a amené certains pays à préparer des comptes macroéconomiques utilisant des concepts de revenu résiduel plus proches de ceux qui sont utilisés dans les études microéconomiques, avec des passerelles vers les comptes principaux⁸.

⁸ . Les Pays-Bas ont un système de comptes socio-économiques qui diffère du compte du secteur des ménages, un rapprochement étant toutefois possible grâce à un compte-passerelle. Au Royaume-Uni, l'établissement d'un compte revenus et dépenses des ménages à partir de 1981 (différent du compte revenus du secteur domestique) devait refléter les perceptions générales de la nature du revenu disponible par les ménages (CSO, 1985). Les seuls postes négatifs étaient l'impôt sur le revenu, les cotisations de sécurité sociale (exception faite des contributions des employeurs) et les cotisations des employés aux régimes de retraite professionnels. Côté revenu, le loyer imputé n'était pas inclus pour la raison qu'il ne figure normalement pas dans la perception qu'ont les ménages de leurs revenus.

Pour le deuxième groupe de pays, les risques de disparité entre macroniveau et microniveau sont minimales avec le sous-secteur des ménages agricoles, bien que les résultats soient sensibles à la question de la couverture des ménages (par exemple, où sont inclus tous les ménages exploitant une entreprise agricole ou seulement ceux pour lesquels l'agriculture est la principale source de revenu). Toutefois, pour des raisons qui ont déjà été évoquées, il est probable qu'il n'y aura pas de comparabilité avec les comptes du secteur des ménages dans les comptes nationaux.

4.5 Liens entre comptes microéconomiques

Il peut exister plusieurs sources de données contenant des informations sur les unités institutionnelles participant à la production agricole. Alors que dans l'Union européenne les réseaux internationaux d'enquêtes sur les comptes agricoles et d'enquêtes sur les budgets des ménages sont harmonisés, bien que ces dernières soient de peu d'utilité pour étudier les revenus dans un contexte agricole (Hill, 2000), le rapprochement entre sources de données disparates dans le même pays est plus problématique (enquêtes fiscales, enquêtes sur les comptes agricoles, enquêtes sur les budgets des familles, etc.). A ce jour il n'existe pas de norme internationalement reconnue de méthodologie microéconomique de l'importance de SCN/SEC bien que des propositions aient été formulées (Puurenen, 1990; UN, 1977).

L'intégration de sources de données existantes exige un examen de leurs couvertures, définitions et procédures, ce qui est plus un exercice fastidieux qu'un défi conceptuel. Lorsqu'un rapprochement est possible, l'intérêt de les regrouper augmente considérablement s'il existe un identificateur commun (par exemple, un numéro d'identification personnel). Le Canada, la Norvège le Danemark, la Suède et la Finlande en sont des exemples.

4.6 Liens entre comptes courants et comptes de capitaux

La situation économique de la communauté agricole est non seulement affectée par ses revenus mais également par son actif net. En particulier, on peut s'inquiéter que les politiques de soutien des revenus dans l'agriculture soient capitalisées en amélioration de la valeur foncière. A long terme, les gains en capital réel constituent une forme de revenu personnel qui échappe aux comptes courants traditionnels.

Dans SCN93/SEC95, la séquence des comptes d'accumulation pour les ménages comprend le compte de capital, le compte financier, d'autres modifications des comptes d'actifs (subdivisés en comptes pour les fluctuations de volume des actifs, la réévaluation et les gains/pertes nominaux et réels). Les bilans prennent la forme de bilans d'ouverture, bilans de clôture et de variations de bilans – avec leur poste résiduel *Variations de la valeur nette totale*.

Dans la comptabilité agricole agrégée de l'Union européenne, la convention n'est pas de tenter d'effectuer la série complète des comptes d'accumulation et des bilans, mais plutôt de n'assembler que les éléments du compte de capital, le lien entre les comptes courants mentionnés plus haut provenant essentiellement (a) de la partie de la production réputée constituer une formation de capital (animaux de reproduction produits pour son propre, etc.) et (b) de la consommation du capital fixe (représentant la différence entre la valeur brute ajoutée et la valeur nette ajoutée). Les bilans ne sont pas établis au niveau de l'Union européenne bien que plusieurs Etats membres (et d'autres pays de l'OCDE) le fassent au niveau de l'industrie.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les bilans complets ne peuvent être établis que pour des unités institutionnelles réelles. Néanmoins, toujours comme évoqué plus haut, certains pays prétendent le faire pour les UAEL dans « l'industrie » et des enquêtes sur les exploitations agricoles (y compris celles du RICA/FADN) tentent de le faire pour « l'exploitation » ou « l'exploitation agricole », pratique douteuse aux deux niveaux. Les bilans couvrant tout le passif et l'actif des ménages agricoles sont relativement rares. Ils sont pourtant calculés (avec, toutefois, quelques problèmes d'évaluation

des terres) depuis de nombreuses années en Norvège, sur la base d'enquêtes sur les exploitations agricoles (Hegrenes, communication personnelle).

5 Discussion

En rédigeant cet article qui s'efforce de donner une vue d'ensemble de l'agriculture, nous avons rencontré trois problèmes principaux.

5.1 Inégalité de développement des statistiques

Le premier problème réside dans le décalage apparent, dans le système de l'Union européenne, entre les exigences statistiques de la politique et la fourniture de statistiques. En particulier, les comptes d'activités agrégés sont bien développés, mais les comptes concernant les activités des ménages agricoles le sont nettement moins. Des progrès sont réalisés au niveau des statistiques par secteurs pour les ménages agricoles (statistiques IAHS d'Eurostat, préparées dans le cadre des comptes nationaux), mais au niveau microéconomique, la carence est importante. Par contre, certains pays n'appartenant pas à l'Union européenne (notamment les Etats-Unis, le Canada et la Norvège) disposent de statistiques nettement plus détaillées au microniveau mais n'ont pas adopté la formule des comptes nationaux.

5.2 Liens entre les comptes

Le deuxième problème concerne le manque d'intégration entre nombre de sous-systèmes des statistiques économiques fragmentées de l'Union européenne. Pour essayer de donner une vue d'ensemble cohérente de l'agriculture, il faut les rapprocher au moyen de liens. Deux types de liens ont été rencontrés. Le premier concerne les liens qui existent déjà entre des comptes individuels s'inscrivant dans un même cadre formel. L'établissement d'une passerelle exige une connaissance du système en tant qu'ensemble d'éléments interdépendants mais ne présente pas de difficulté particulière. À titre d'exemples, citons le lien entre les comptes nationaux et leurs comptes satellites CEA pour lesquels un compte-passerelle formel a déjà été établi, et le lien entre le compte Production pour les UAEL et le compte génération de revenus pour les ménages agricoles (bien qu'apparemment cela n'ait pas été fait).

Le deuxième type concerne les liens entre divers comptes réels qui, bien que se prêtant à une organisation de type intégré, se sont, pour des raisons historiques, développés de manière indépendante et présentent de ce fait des disparités méthodologiques. La fragmentation de l'administration constitue souvent un handicap pour lier ses résultats au moyen de passerelles. Les méthodes de mesure de la production agricole appliquées pour les comptes CEA agrégés et le RICA/FADN au niveau microéconomique ou les différences entre le point de vue des comptes nationaux sur les statistiques du secteur des ménages et l'approche microéconomique en sont des exemples.

Un moyen d'améliorer la compatibilité des comptes consisterait à recueillir des informations détaillées sur les méthodologies de chacun (définitions et procédures, etc.) et à identifier de la sorte la nature des tableaux de concordance⁹. Si un rapprochement est conceptuellement et techniquement faisable, les coûts de quantification du lien pourraient paraître n'en pas valoir la peine au regard des avantages supplémentaires qu'on pourrait en tirer en termes d'amélioration des réponses aux questions de principe (sauf, peut-être, à titre occasionnel). Une autre approche, souvent utilisée par les institutions internationales, consiste à convenir, avec les participants, d'une méthodologie commune de fourniture de données vers laquelle les systèmes disparates finissent par converger, rendant en définitive les passerelles inutiles.

⁹ Cette approche convient également pour l'intégration, par l'OCDE, d'ensembles de statistiques internationaux répondant de la sorte aux différences de conventions de comptabilité agrégée trouvées aux Etats-Unis et dans l'UE (qui ont néanmoins une base conceptuelle en commun et présentent de nombreuses similitudes).

5.3 Liens présumés établis entre statistiques existantes

Le troisième problème de présentation d'une vue d'ensemble de l'agriculture, et ce dernier est particulièrement épineux, concerne les relations *présumées* qui sont intégrées dans les systèmes statistiques existants pour leur permettre de faire face aux insuffisances des données ou aux manques de ressources. Plusieurs exemples d'hypothèses ont été donnés ci-dessus, un exemple type étant la façon dont les comptes CEA de l'Union européenne dépendent d'hypothèses concernant l'identité de l'exploitation/ du ménage/ de l'unité UAEL lors du calcul du revenu de l'entreprise.

Les hypothèses posent un problème en ceci qu'elles introduisent des distorsions dans l'image décrite par les statistiques et peuvent de ce fait entraîner des décisions stratégiques inappropriées. À titre d'exemple, citons l'interprétation qui est généralement faite des indicateurs agrégés de revenu (basés sur des comptes d'activité agricole d'unités fictives), comme s'ils illustraient ce qui se passe pour les revenus personnels des ménages qui exercent cette activité (unités institutionnelles réelles). Toute hypothèse tirée de la rémunération des facteurs de production pour l'aide sociale accordée aux agriculteurs et aux membres de leurs familles dépend d'hypothèses de plus en plus arbitraires sur la structure de l'agriculture. Ce problème particulier de mésusage est connu depuis au moins les années 1930 (Peterson, 1933).

5.4 Le défi posé aux responsables du système statistique

Les statisticiens semblent être confrontés au défi consistant à combattre les erreurs d'interprétation, les utilisateurs ne sachant pas faire la différence entre les statistiques qui concernent les comptes d'activités et celles qui sont basées sur des unités institutionnelles réelles. Dans un premier temps, il serait possible de restreindre les comptes d'activités à ce à quoi ils conviennent le mieux. Cela exigerait qu'on limite le CEA au *compte de production* et au calcul de la VAN¹⁰. Bon nombre d'hypothèses de l'actuel éventail de statistiques allant au-delà de ce niveau deviendrait ainsi inutiles. Un rôle resterait dévolu aux calculs de la VAN au niveau microéconomique dans les enquêtes des comptes agricoles, même si l'affectation des intrants entre production agricole et autres formes de production doit continuer à poser un problème. Le *Revenu de l'entreprise* et son équivalent microéconomique ne seraient pas calculés.

La seconde étape consisterait à préparer un ensemble complet de comptes basés sur les ménages en tant qu'unités institutionnelles réelles, comptes à administrer parallèlement aux comptes d'activités. Cela s'applique aussi bien à la comptabilité agrégée qu'aux statistiques microéconomiques basées sur des enquêtes¹¹. C'est-là une caractéristique dominante du *System of Economic Accounts for Food and Agriculture* (Système de comptes économiques pour l'alimentation et l'agriculture) 1996 de la FAO (SEAF96). L'utilisation du ménage comme unité de base offre les avantages suivants :

- Il permet de calculer une série complète et cohérente de comptes couvrant les activités des ménages en tant que producteurs, leur rémunération tirée de l'emploi, de la propriété et d'autres sources. La série va (en théorie) au-delà du revenu disponible, jusqu'à l'estimation des dépenses de consommation et d'épargne.
- Le cloisonnement artificiel des moyens de production entre activités agricoles et non agricoles (dans le calcul du *Revenu de l'entreprise*) est évité.
- Les comptes de capitaux et les bilans peuvent être préparés.
- La création d'une gamme d'indicateurs appropriés pour contrôler la politique. Dans le secteur des ménages, en plus des indicateurs liés à la production (qui pourraient être complétés par ceux des comptes des sociétés et autres formes institutionnelles), les indicateurs de revenu disponible sont très pertinents dans le contexte de l'objectif « niveau de vie » de la politique agricole.

¹⁰ Un doute subsiste quant à savoir si la déduction des coûts de la main-d'œuvre engagée dans le *compte génération de revenu* pour laisser un revenu mixte dans les UAEL exploitées par des ménages se traduit par une valeur appréciable dans un cadre stratégique.

¹¹ En cas de besoin, des ensembles parallèles de comptes pourraient être préparés pour d'autres types d'unités institutionnelles.

- L'interprétation plus facile permettant à des non-spécialistes de déchiffrer plus aisément les statistiques concernant un ensemble d'entreprises, dont la production agricole, est l'activité essentielle plutôt qu'un ensemble d'unités fictives (UAEL).
- L'amélioration de la compatibilité et de la complémentarité entre les statistiques agrégées et microéconomiques dans la mesure où elles sont basées sur la même unité de ménage.
- Dans la mesure où elle traite des aspects essentiels du « problème de revenu » dans l'agriculture (instabilité, faibles revenus, mauvaise comparabilité), l'unité microéconomique est celle qui convient pour ces questions.
- Meilleure aptitude à expliquer les aspects de l'agriculture qui dépendent de l'ensemble de l'unité institutionnelle. Ces aspects sont notamment la viabilité de l'exploitation agricole, l'intensité d'utilisation des terres, le niveau de revenu généré par l'exploitation agricole, les niveaux d'investissement en capital fixe, etc.

La définition de la représentativité des unités de ménages faisant partie de ces comptes est, bien entendu, très importante. Il ne faut pas non plus sous-estimer les problèmes pratiques liés à la préparation des comptes sur cette base. Bien que des progrès considérables aient été réalisés dans l'Union européenne grâce au développement des statistiques IASH, ces dernières ne contiennent actuellement pas de détails sur les ressources des ménages provenant d'une activité indépendante dans l'agriculture (valeur de la production, consommation intermédiaire, valeur ajoutée, rémunération des facteurs fixes – en un mot, tous les éléments conduisant au *Revenu de l'entreprise* dans les comptes CEA). En particulier, il faudrait que la collecte de données provenant des enquêtes sur les exploitations agricoles adopte une approche plus large que dans l'actuel RICA/FADN, même si, là encore, les progrès constatés vont dans ce sens.

Toutefois, l'existence de comptes améliorés basés sur les ménages agricoles, aussi bien au niveau agrégé du secteur qu'au niveau microéconomique, ces comptes étant de surcroît complétés par des comptes pour d'autres unités institutionnelles réelles, donnerait une image plus complète de l'agriculture. Dans un système intégré, de nombreux liens entre les comptes d'activités et les comptes institutionnels seraient plus faciles à maîtriser. Il en résulterait un ensemble de statistiques dont on peut prétendre qu'il serait plus près de répondre à bon nombre des questions de politique fondamentale auxquelles l'agriculture est confrontée en ce début du 21^e siècle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Blandford, D. (1996). "Overview of microeconomic results in OECD countries and policy interests: characteristics of incomes in agriculture and the identification of households with low incomes". In "Income Statistics for the Agricultural Households Sector", (B. Hill, ed.), pp. 119-31. Eurostat, Luxembourg.
- Eurostat (1996). "European System of Accounts: ESA 1995," Eurostat, Luxembourg,
- Eurostat (1997). "Manual on the Economic Accounts for Agriculture and Forestry (Rev.1)," Eurostat, Luxembourg,
- Eurostat (2000) "Income of the Agricultural Households Sector: 1999 report", Theme 5, Eurostat, Luxembourg
- FAO (1996). "A System of Economic Accounts for Food and Agriculture". FAO Statistical Development Series 8, Food and Agriculture Organisation of the United Nations, Rome.
- Hill, B. (1995). "Total Income of Agricultural Households: 1995 Report", Theme 5, Series D, Eurostat, Luxembourg,
- Hill, B. (1999). "Developments in the area of economic accounts for agriculture versus micro-level - total income of agricultural households and to what extent they are dependent on agricultural activities". Paper to the Meeting on Food and Agricultural Statistics in Europe (Conference of European Statisticians), May 1999,. ECE/FAO/Eurostat/OECD, Geneva.
- Hill, B. (2000). "Farm Incomes, Wealth and Agricultural Policy," Third edition. Avebury, Aldershot, ISBN 0-7546-1132-9 (Second edition 1996, ISBN 1-85972-206-7).
- Hill, B., and Brookes, B. (1993). "Farm Incomes in the European Community in the 1980s,," Document Series, The Commission of the European Communities, Brussels.
- OECD (1964). "Low incomes in agriculture: problems and policies," Organisation for Economic Co-operation and Development, Paris.
- OECD (1995). "Adjustment in OECD Agriculture: Issues and Policy Responses" (Also OECD *A Review of Farm Household Incomes in OECD Countries*, background paper to this publication), Organisation for Economic Co-operation and Development, Paris.
- Peterson, G. M. (1933). "Wealth, Income and Living". *Journal of Farm Economics* **15**, 421-51.
- Puurenen, M. (1990). "A Comparative Study on Farmers' Income". Research Publication 62-1990, Agricultural Economics Research Institute, Helsinki, Helsinki.
- Ruggles, R., and Ruggles, N. D. (1986). "The integration of macro and micro data for the household sector", *Review of Income and Wealth* **32**, 245-76.
- UN (1977). "Provisional Guidelines on Statistics of the Distribution of Income, Consumption and Accumulation of Households; Studies in methods M61," United Nations, New York.
- UN (1993). "System of National Accounts 1993," Commission of the European Communities - Eurostat, International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development, United Nations, World Bank.

ANNEX

The full sequence of accounts for households (SNA93 Table A.V.6)

I: Production account

Uses		Resources	
P.2	Intermediate consumption	P.1	Output
		P.11	Market output
		P.12	Output for own final use
B.1g	<i>Value added gross</i>		
K.1	Consumption of fixed capital		
B.1n	<i>Value added net</i>		

II: Distribution and use of income accounts

II.1: Primary distribution of income account

II.1.1: Generation of income account

Uses		Resources	
D.1	Compensation of employees	B.1	Value added
D.11	Wages and salaries		
D.12	Employers social contributions		
D.121	Employers' actual social contributions		
D.29	Employers' imputed social contributions		
D.29	Other taxes on production		
D.39	Other subsidies on production		
B.2	<i>Operating surplus</i>		
B.3	<i>Mixed income</i>		

II Allocation of primary income account (which can be subdivided into two)

II.1.2.1 Entrepreneurial income account

Uses		Resources	
D.4	Property income (connected with market activities)	B.2	<i>Operating surplus</i>
D.41	Interest	B.3	<i>Mixed income</i>
D.45	Rent		
		D.4	Property income (connected with market activities)
		D.41	Interest
		D.42	Distributed income of corporations
		D.421	Dividends
		D.422	Withdrawals from income of quasi-corporations
		D.44	Property income attributed to insurance policyholders
B.4	<i>Entrepreneurial income</i>		

II.1.2.2: Allocation of other primary income account

Uses		Resources	
D.4	Property income (not connected with market activities)	B.4	<i>Entrepreneurial income</i>
D.41	Interest		
D.42	Rent	D.1	Compensation of employees
		D.11	Wages and salaries
		D.12	Employers' social contributions
		D.121	Employers' actual social contributions
		D.122	Employers' imputed social contributions
		D.4	Property income (not connected with market activities)
		D.41	Interest
		D.42	Distributed income of corporations
		D.421	Dividends
		D.422	Withdrawals from income of quasi-corporations
		D.43	Reinvested earnings on direct foreign investments
		D.44	Property income attributed to insurance policyholders
		D.45	Rent
B.5	<i>Balance of primary income</i>		

II.2: Secondary distribution of income account (simplified)

Uses		Resources	
D5	Current taxes on income, wealth etc.	B.5	<i>Balance of primary income</i>
D.61	Social contributions	D.61	Social contributions
D.611	Actual social contributions		
D.612	Imputed social contributions		
D.62	Social benefits other than social transfers in kind	D.62	Social benefits other than social transfers in kind
D.7	Other current transfers	D.7	Other current transfers
D.71	Net non-life insurance premiums	D.72	Non-life insurance claims
D.75	Miscellaneous current transfers	D.75	Miscellaneous current transfers
B.6	<i>Disposable income</i>		

II.3: Redistribution of income in kind account

Uses		Resources	
		B.6	<i>Disposable income</i>
		D.63	Social transfers in kind
		D.631	Social benefits in kind
		D.6311	Social security benefits, reimbursements
		D.6312	Other social security benefits in kind
		D.6313	Social assistance benefits in kind
		D.632	Transfers of individual non-market goods and services
B.7	<i>Adjusted disposable income</i>		

II.4: Use of income account

II.4.1 Use of disposable income account

Uses		Resources	
P.3	Final consumption expenditure	B.6	<i>Disposable income</i>
P.31	Individual consumption expenditure		
		D.8	Adjustment for the change in net equity of households on pension funds
B.8	<i>Saving</i>		

II.4.2 Use of adjusted disposable income account

Uses		Resources	
P.3	Actual final consumption	B.6	<i>Adjusted disposable income</i>
P.31	Actual individual consumption		
		D.8	Adjustment for the change in net equity of households on pension funds
B.8	<i>Saving</i>		

III. Accumulation accounts

III.1 Capital account (simplified)

Changes in assets		Changes in liabilities and net worth	
P.51	Gross fixed capital formation	B.8n	<i>Saving, net</i>
K.1	Consumption of fixed capital	D.9	Capital transfers, receivable
		D.92	Investment grants
P.52	Changes in inventories	D.99	Other capital transfers
P.53	Acquisitions less disposals of valuables		
		D.9	Capital transfers, payable
K.2	Acquisitions less disposable of non-produced non-financial assets (land etc.)	D.91	Capital taxes, payable
		D.99	Other capital transfers, payable
B.9	<i>Net lending / borrowing</i>	B.10.1	<i>Changes in net worth due to saving and capital transfers (Total of the above)</i>

The other accounts (not detailed here are as follows)

III.2: Financial account

III.3: Other changes in assets accounts

III.3.1 Other changes in volume of assets account

III.3.2 Revaluation account

III.3.2.1 Neutral holding gains/losses account

III.3.2.2:Real holding gains/losses account

IV Balance sheets

IV.1 Opening balance sheet

IV.2: Changes in balance sheet (within which the change in net worth is attributed to savings and capital transfers, other changes in volume of assets, and nominal holding gains/losses)